Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260925-D1012026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 25 septembre 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 21 septembre 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous sa présidence.

Présents : M. LE GOFF – Maire, Mme BRIENT, M. LE ROUX, Mme MOURET, Mme KERHOUSSE, M. CRASSIN –Adjoints et Mesdames GARDIEN, HUET AUBOIN, LOYER, LE JEUNE, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BONNEAU, GIRONDEAU, LIGER, OLLIVIER, RENAULT, URO

Absents excusés : Madame Julie HOSTE et Messieurs Philippe BELEGAUD, Michel LASBLEIZ et Jean Yves PERU

Pouvoirs avaient été donnés par : Madame HOSTE à Monsieur LIGER
Monsieur BELEGAUD à Monsieur LE GOFF
Monsieur LASBLEIZ à Monsieur CRASSIN
Monsieur PERU à Madame MOURET

Secrétaire de Séance : Monsieur BONNEAU

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 101/2026
RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Madame MOURET explique qu'un agent du service voirie de la commune est en disponibilité pour convenance personnelle depuis octobre 2025. Il n'avait jusque-là pas été remplacé car un autre agent effectuait les mêmes missions.

Or cet agent a également demandé à bénéficier d'une disponibilité pour convenance personnelle à compter du 1er octobre 2026.

Afin de pouvoir exécuter en interne des travaux liés à la voirie et aux réseaux, il est nécessaire d'envisager le recrutement d'un agent ayant les mêmes compétences que ceux en disponibilité.

Madame MOURET demande donc au conseil municipal :

- d'autoriser le recrutement, dès que possible, d'un agent, à temps complet,
- d'ouvrir le poste aux grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le recrutement d'un agent à temps complet et ouvre le poste aux 3 grades d'adjoint technique comme proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

Le Secrétaire de Séance,

Pascal BONNEAU.